

DEPARTEMENT
SAVOIE
ARRONDISSEMENT
CHAMBERY

Objet : Assainissement chef-lieu Attignat-Oncin - Demande de financement
EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 19 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix-neuf octobre à 18h30

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. André BOIS.

Présents : MMES MRS. ALLARD. BOIS. COUTAZ. CUCCURU. FAUGE. FRANCONY. GENTIL. GROLLIER. GROS. ILBERT. LALLEMENT. MALLEIN. ROSSI. RUBIER. TAIN. TAVEL. VEUILLET. VOISIN. WADOWIAK. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MRS. DUPERCHY (Pouvoir E. LALLEMENT). MANSOZ. MANTEL (Pouvoir C. TAVEL). MARCHAIS (Pouvoir M. WADOWIAK). PERRIAT (Pouvoir A. FAUGE). TOUIHRAT (Pouvoir S. FRANCONY).

Le Président

Rappelle à l'assemblée la délibération n°2023_19_10_1 relative à l'attribution du marché de de création d'une station d'épuration type disques biologiques et création d'un réseau de collecte des eaux usées sur le commune d'Attignat-Oncin ;

Explique que la notification auprès des entreprises retenues et par voie de conséquence l'engagement de l'opération, sont conditionnés par le niveau de financement de l'opération ;

Présente à l'assemblée le plan de financement du projet établi à ce stade, en l'état des décisions, demandes et informations transmises :

Opération	Dépenses	Recettes			Financement CCLA	% CCLA
	Montant HT	CD73	Etat (DETR)	Agence de l'Eau		
Station épuration	438 512 €	126 000 €	38 000 €	129 618 €	144 894 €	33%
Réseaux	1 686 263 €	0 €	162 000 €	760 725 €	763 538 €	45%
Total	2 124 775 €	126 000 €	200 000 €	890 343 €	908 432 €	43%

Invite le conseil communautaire à :

- Approuver ce plan de financement,
- Solliciter l'aide du Département de la Savoie à hauteur de 126 000€ et solliciter l'autorisation de celui-ci pour pouvoir engager l'opération avant l'obtention de la décision d'aide,
- Solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau pour un montant de 129 618€ pour la partie station d'épuration et 760 725 € pour la partie Réseaux.

Arès en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

APPROUVE le plan de financement de l'opération de création d'une station d'épuration type disques biologiques et création d'un réseau de collecte des eaux usées sur le commune d'Attignat-Oncin présenté précédemment ;

SOLLICITE l'aide du Département de la Savoie à hauteur de 126 000€ ;

SOLLICITE auprès du Conseil Départemental de la Savoie, l'autorisation de celui-ci pour pouvoir engager l'opération avant l'obtention de la décision d'aide ;

SOLLICITE l'aide de l'Agence de l'Eau pour un montant de 129 618€ pour la partie station d'épuration et 760 725 € pour la partie Réseaux ;

AUTORISE le Président à signer toute pièce relative à ce dossier ;

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

